

TRIBUNAL MIXTE DES NOUVELLES-HEBRIDES

J U G E M E N T

Audience publique du mercredi dix-neuf octobre mil neuf cent cinquante-cinq.

Le Tribunal Mixte des Nouvelles-Hébrides, séant au Palais de Justice et composé de :

M.M.

Philippe COMTE, Juge Français, Président,  
M.M. TOWNSEND, Juge Britannique ad hoc,  
BOUSSETIERES, Assesseur,  
assistés de M. BUTERI, Greffier p.i.

a rendu le jugement suivant :

Vu le jugement rendu à l'audience du 30 août 1955, sous le N° 58, par le Tribunal du 1er degré de la Circonscription des Iles du Nord, qui a condamné le vietnamien HOANG VAN TU, journaliste, demeurant à Luganville (Santo), à un mois de prison et 20 £Stg. d'amende, pour vente de boissons alcooliques à des indigènes (délit prévu et puni par les articles 59 et 61 du Protocole du 6 août 1914).

Vu l'appel interjeté par le prévenu ;

Ouf Me de PREVILLE, pour l'appelant ;

Après en avoir délibéré.

EN LA FORME :

Attendu que l'appel est régulier en la forme et a été formé dans les délais prescrits,

LE RECOIT.

AU FOND :

Attendu que le Tribunal du 1er degré de Santo a, par jugement N° 58 du 30 août 1955, condamné HOANG VAN TU à la peine de un mois d'emprisonnement et 20 Livres Stg. d'amende pour vente de boissons alcooliques à des indigènes néo-hébridais,

Attendu que le Tribunal, pour reconnaître l'inculpé coupable malgré ses dénégations, s'est fondé sur les déclarations de trois indigènes recueillies au cours de l'enquête préliminaire et consignées dans un procès-verbal de gendarmerie,

Mais que ces trois indigènes n'ont pas été entendus à l'audience, et que l'inculpé n'a donc pas été mis en mesure de discuter leur témoignage ; qu'ainsi l'information apparaît comme insuffisante et qu'il convient de la compléter,

.....

PAR CES MOTIFS :

Renvoie l'affaire devant le Tribunal du 1er degré de Santo,

Dit que ce Tribunal devra procéder à un complément d'information, comportant notamment l'audition des témoins en présence de l'inculpé et éventuellement leur confrontation.

Le Juge Britannique ad hoc :

*Tom Tonneau*

Le Juge Français :

*W. Zumbach*

L'Assesseur :

*[Signature]*

Le Greffier p.i. :

*[Signature]*